



REPUBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitaviana - Tanindrazana - Fandrosoana
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

SECRETARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES ET DES AFFAIRES GÉNÉRALES

DIRECTION DU PATRIMOINE DE L'ÉTAT

SERVICE DES LOGEMENTS ET BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS (SLBA)

PROCÈS VERBAL DE RÉCEPTION DES TRAVAUX

→ Qu'est-ce qu'un PV de réception des travaux ?

Le PV de réception des travaux est une pièce attestant que les travaux réalisés ont respecté les normes et clauses du cahier des charges.

→ Qui sont concernés ?

Tous les ministères et toutes les institutions en sont concernés.

→ Quelles en sont les conditions ?

Le PV de réception des travaux sera délivré suite à une demande.

→ Quelle est la durée de traitement du dossier ?

Le PV de réception des travaux est délivré en fonction de l'envergure du projet (en jours).

@ Quelles sont les pièces à fournir ?

Les pièces requises pour avoir un PV de réception des travaux sont les suivantes :

- ✓ Demande
- ✓ Devis et/ou BDE du dossier du marché

Chef de Division Technique et Entretien



Service des Logements Administratifs Tsaralalana
Porte 05



siba.dpe@dgfag.mg



034 60 198 02